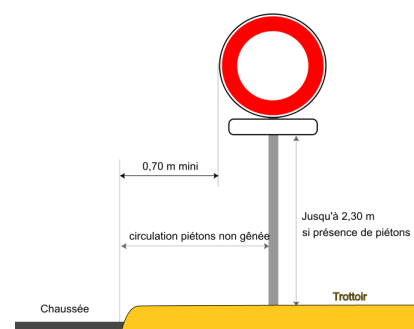
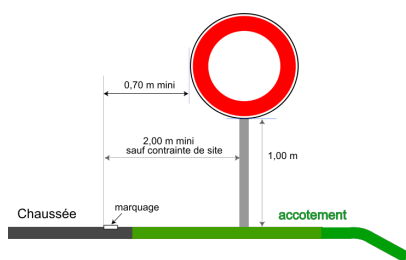


PANNEAU B16 - SIGNAUX SONORES INTERDITS



UGS : ME-CONF-5ab8b10bef4bc | **Catégories :** [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type B Interdiction](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau Signaux sonores interdits, en aluminium de haute qualité

Dénomination : B16

. Panneau certifié NF - ASCQUER

. **Face rétroréfléchissante** : classe 1 ou classe 2 (meilleure rétroréflexion)

. **Dimensions** : côté de 450, 650, 850 et 1050 mm

Description :

. Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium

. Bords non tranchants pour plus de sécurité et esthétisme

. Rails arrières en aluminium pour renforcer la rigidité

. Brides et poteaux à commander séparément

. Possibilité de laquage du panneau en option

Informations montage :

. Prévoir 2 brides de fixation pour les panneaux de côté 450, 650 et 850 mm (2 rails au dos)

Hauteur sous panneau réglementaire :

. En rase campagne : 1,00 m

. En agglomération : 2,30 m

. **Laquage du panneau** : nous consulter